

# NAO à 0

## UNE PROVOCATION POUR LES AGENTS DE FRANCE TRAVAIL

**SALAIRES : PREMIERE SEANCE AVEC LA DIRECTION UN COUP POUR RIEN**

### **Toujours plus sollicités... mais toujours moins reconnus.**

Alors que les agents tiennent le service public au quotidien, avec une charge de travail qui ne cesse d'augmenter, la direction choisit le mépris : des NAO à 0 %.

Aucune revalorisation.

Aucune reconnaissance salariale.

Aucun signal envoyé aux personnels.

Une fois encore, les négociations annuelles obligatoires (NAO) se déroulent dans un contexte où les exigences envers les agents ne cessent d'augmenter : nouvelles missions, transformations permanentes, charge de travail en hausse, objectifs toujours plus ambitieux.

Pourtant, lorsqu'il s'agit de reconnaître concrètement l'engagement des personnels, la réponse de la Direction est une nouvelle fois inacceptable.

### **Pourquoi cette négociation est essentielle**

Les salaires constituent un élément essentiel de reconnaissance du travail réalisé chaque jour par les agents.

Dans un contexte marqué par :

- France Travail obligé d'absorber plusieurs réformes majeures ;
- Des métiers qui se complexifient ;
- Des objectifs qui augmentent ;
- Les exigences de performance qui s'intensifient ;
- Tandis que le pouvoir d'achat des agents continue de reculer sous l'effet de l'inflation ;

La question salariale est au cœur des préoccupations des agents.

### **Les exigences de la CFDT**

La CFDT continuera à porter des revendications claires et constantes :

- une augmentation permettant de préserver le pouvoir d'achat
- Une véritable reconnaissance du travail accompli ;
- Des mesures justes et équitables pour l'ensemble des agents ;
- Une politique salariale cohérente avec les ambitions affichées pour France Travail.

